



SESSION 2019

**ADMISSION
EN ATELIER PRÉPARATOIRE**

FICHE D'INSCRIPTION
AU CONCOURS D'ENTRÉE

Nom (en majuscules) et prénom :

Adresse personnelle :

Courriel :

Tél. :

Date et lieu de naissance :

Nationalité :

Adresse des parents :

Tél. des parents :

Profession des parents : Père : Mère :

Dernier établissement fréquenté :

Adresse complète de l'établissement :

Obtention du bac : non oui série : année : BT série :

N°INE (Identifiant National Étudiant) :

Éventuellement atelier préparatoire ou cours de dessin (préciser l'adresse) :

2018 → 2019

2017 → 2018

2016 → 2017

Enseignement supérieur ou expériences professionnelles :

Je certifie avoir pris connaissance des conditions générales d'inscription administrative et du déroulement des épreuves.

Date et signature de l'intéressé(e)

Date et signature des parents (pour les candidats mineurs)

Conditions générales d'inscription administrative et de déroulement des épreuves
Admission année scolaire 2019 - 2020

Les délais d'inscription sont impératifs. Aucune demande ne pourra être prise en considération au delà des dates fixées. En cas de non participation au concours, **les droits d'inscription versés restent acquis et sont non remboursables.**

1 → DOSSIER D'INSCRIPTION → À ENVOYER JUSQU'AU VENDREDI 10 MAI 2019**■ Fiche d'inscription dûment remplie ;**

■ **Un justificatif de la classe de terminale** (pour les candidats au Bac 2019 ou pour les non bacheliers) ou la photocopie du baccalauréat (traduit en français pour les bacs étrangers et accompagné d'une copie du DELF ou de tout autre diplôme prouvant une maîtrise de la langue française) ;

■ **Un chèque de 45 euros**, non récupérable, à l'ordre de la Régie CMA et AE, pour les droits d'inscription. Pour les candidats étrangers qui résident hors de France, l'inscription doit être régularisée par l'envoi d'un chèque établi en euros par un correspondant résidant en France. Les mandats ne sont pas acceptés ;

■ **Trois enveloppes A5 kraft autocollantes**, timbrées au tarif en vigueur, aux noms et adresse du candidat ;

■ **Une photo d'identité** à coller à l'emplacement prévu sur la fiche d'inscription.

AUCUN COURRIER RECOMMANDÉ NE SERA ACCEPTÉ.

Aucun autre document ne doit être joint au dossier administratif.

Tout dossier administratif incomplet sera retourné.

Chaque candidat recevra par courrier une convocation pour les épreuves pratiques.

2 → ÉPREUVES PRATIQUES → LUNDI 20, MARDI 21 OU MERCREDI 22 MAI 2019

Épreuve pratique sur une demi-journée.

Prévoir le matériel : crayons, ciseaux, colle en tube et plusieurs feuilles format raisin (50x65 cm)

Résultat des tests le vendredi 24 mai 2019 affiché à l'EPSAA et sur www.epsaa.fr
(avec dates et heures des convocations pour l'oral des candidats admissibles)

3 → ORAL / PRÉSENTATION DU DOSSIER DE TRAVAUX PERSONNELS
LUNDI 3, MARDI 4, MERCREDI 5, JEUDI 6 OU VENDREDI 7 JUIN 2019

Entretien de motivation avec présentation du dossier de travaux personnels comprenant un maximum de 20 planches au format raisin de préférence (50/65 cm) ainsi que vos carnets de croquis. **Seuls les originaux sont acceptés.**

Résultat final le jeudi 13 juin 2019 sur www.epsaa.fr et affichage à l'EPSAA.